



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2 SEPTEMBRE 2022

Intervenants et invités

- Allaric AARNINK, secrétaire de la section escalade
- Francis BAUER, trésorier de la section escalade
- Philippe BEZIE, président du SAGC
- Pierre CHIBRAC, adjoint au maire chargé des sports
- Pierre REMY, président du Comité Territoriale 33 (CT 33) de la Fédération Française Montagne Escalade
- Pierre-Alain BERNARD, président d'honneur du CT33.

Allaric ouvre la séance en remerciant les invités et les membres présents de s'être déplacés.

Il poursuit par la lecture du bilan d'activité de la section pour la saison 2021 - 2022. Le bilan est adopté à l'unanimité.

Suit la présentation du règlement intérieur de la section, adopté à l'unanimité, il est applicable dès la rentrée. Néanmoins, il sera présenté au prochain comité directeur de la section.

Francis fait ensuite la description du bilan financier, notre situation est saine. De très gros investissements cette saison ont entraîné un fort déficit sur la saison, mais les économies réalisées lors des 2 saisons précédentes, en raison de la Covid, compensent largement ce déficit.

De nouveaux encadrants ont été cooptés au bureau au cours de la saison,

- Fiona PUJOL
- Emmanuel CHAMARD
- Charlotte LAFITTE
- Sébastien LIA
- Maïlys LACABERATS
- Marc PADIOLEAU

Et 3 personnes se sont portées volontaires pour cette saison

- Julien LEROY
- Mikaël DEBIEN
- César DUPLEIX

Par vote unanime de l'AG, le bureau s'élargit de 9 nouveaux membres.

Le bureau désigne Titouan MARIE comme président, et confirme Francis BAUER en tant que trésorier et Allaric AARNINK en tant que secrétaire. Patrick BONHOMME conserve son pouvoir sur les comptes bancaires.

Le bureau présente le nouveau président à l'assemblée qui valide ce choix à l'unanimité.

La parole est donnée aux invités.

Pierre REMY parle notamment de la réhabilitation des falaises de Frontenac, sur le domaine de la Lirette et de celles de RIMONS.

Il évoque aussi la newsletter envoyée par le CT à chaque adhérent girondin. Il invite toute personne intéressée par la rédaction de cette newsletter à se joindre à leur équipe.

Dans l'assemblée, certains ne semblent pas la recevoir. Il est donc conseillé à chacun de vérifier régulièrement ses pourriels.

Philippe BEZIE, souhaite la bienvenue à Titouan à la tête de la section et souligne qu'il s'agit d'un des plus jeunes présidents de section du SAGC, si ce n'est le plus jeune.

Il rappelle que l'omnisports s'est engagé dans une démarche d'ouverture à l'handisport et au sport santé. Un animateur, Maël, a été missionné pour aider les sections qui le souhaitent à s'y engager aussi.

Il explique que le SAGC tennis, qui avait quitté l'omnisports de longue date, a été réintégré lors de l'assemblée générale de juin (valable pour la saison 2020, 2021 en raison des reports dus à la COVID) avec effet rétroactif au 1er septembre 2021. Cette fusion permet d'attendre les 6 000 adhérents au SAGC, faisant de notre omnisports le 3^e plus important de Nouvelle-Aquitaine, derrière l'Union Saint Bruno et le Sport Athlétique Mérignacais, mais devant le Stade Bordelais.

Enfin, il souhaite engager des actions afin de permettre d'aider les adhérents à participer aux jeux olympiques, en tant que bénévoles ou spectateurs. Selon les informations connues à l'heure actuelle, il s'agira de tirages au sort. Allaric intervient pour expliquer qu'un appel à bénévolat a été envoyé par la fédération, par l'intermédiaire du CT, mais que les conditions sont assez restrictives, de plus le logement ne sera pas pris en charge à une période où trouver un hébergement sera très compliqué pour les provinciaux n'ayant ni famille, ni amis en région parisienne.

Alain Bernard intervient, en rebondissant sur le nombre d'adhérents et constate une tendance assez générale de revenir aux effectifs pré-COVID.

Pierre CHIBRAC, constate la bonne dynamique d'encadrement, il indique que nous sommes une des rares "grosses" sections entièrement bénévole et nous en félicite. Allaric intervient pour souligner que cela tient notamment à nos encadrants retraités qui tiennent depuis des années les créneaux du mercredi après-midi et jeudi en fin de journée, soutenus par quelques actifs, en fonction de leurs disponibilités professionnelles. Pour que cela perdure, il faudra recruter des encadrants disponibles sur ces créneaux.

Pierre CHIBRAC enchaîne sur les fuites de la toiture, le rapport d'expertise démontre une responsabilité partagée entre l'architecte et le maître d'œuvre. Reste à déterminer la quote-part de chacun pour la prise en charge des travaux de réfection qui devraient s'élever aux alentours de 100 000€. Il espère une réalisation de ces travaux dans le courant de l'année 2023. Il insiste sur le fait que tout au long de la procédure de contentieux, les "mis en causes", leurs avocats et les assureurs n'avaient que faire des préjudices sportifs, seul leur importe combien il leur en coûtera. Il termine en précisant que lors de la dernière inspection du mur, il n'a pas été constaté de dégâts consécutifs aux fuites.

La séance se termine sur l'invitation au pot de l'amitié et au partage de l'auberge espagnole.

Le secrétaire Allaric AARNINK



S.A.G.C. ESCALADE
COMPLEXE SPORTIF DU BOUZET
33610 CESTAS